



**Avec Prado,  
le service de retour à domicile  
de l'Assurance Maladie,  
je suis accompagné.e  
après mon intervention  
chirurgicale**



**Prado**  
Le service de  
retour à domicile

**Après mon intervention en chirurgie, je peux bénéficier  
de ce service pour faciliter mon retour à domicile et être suivi.e  
par le masseur-kinésithérapeute et l'infirmière de mon choix.  
Ce service est pris en charge par l'Assurance Maladie  
selon les tarifs habituels.**